



# Le SICOVAD vous informe

4 allée Saint Arnould  
88 000 EPINAL  
Tél : 03 29 31 33 75  
www.sicovad.fr  
contact@sicovad.fr

## Zoom sur les refus de tri, des sacs, bacs et conteneurs jaunes !

Déchets non récupérés à l'issue du tri industriel et manuel effectué au centre de tri. Ils font l'objet d'un traitement ultérieur.

pensez à nous rejoindre sur :



Le plus intéressant, lorsqu'on veut améliorer son tri, est d'observer les refus de tri, c'est-à-dire tout ce qui va être renvoyé à l'incinération.

On y trouve évidemment tout ce qui ne se recycle pas, mais également ce qui pourrait être recyclé, mais qui est parti au refus pour différentes raisons : petits morceaux, verre, bois ...

Leur élimination coûte cher. En effet, ces refus sont d'abord collectés, puis triés, puis renvoyés à l'usine d'incinération de Rambervillers avec les ordures ménagères résiduelles, soit un transport et un traitement supplémentaire.

**Cette année au SICOVAD les refus les plus courants sont :**

**Le verre :** dangereux pour les agents, il est encore trop présent dans les sacs, bacs et conteneurs jaunes (ou ordures ménagères résiduelles). Des conteneurs à verre sont à votre disposition sur tout le territoire du SICOVAD et en déchèterie.

**Les boîtes de fromage en bois et les cagettes en bois :** les emballages en bois ne sont pas traités dans le centre de tri. A ce titre, il faut les déposer en déchèterie. Pour les boîtes de fromage en bois par exemple, il faut les jeter dans les ordures ménagères résiduelles.

**Les petits bouts :** ils restent coincés dans les équipements de tri. De plus, le centre de tri n'est pas conçu pour trier les petits objets de moins de 5 cm. Ils se retrouvent donc automatiquement dans les refus de tri.

## Infos pratiques !

### Collecte des encombrants

Le SICOVAD, en partenariat avec l'association AMI, organise la collecte des encombrants sur demande.

A partir de mi janvier si vous souhaitez bénéficier du service d'enlèvement des encombrants vous devez en faire la demande, soit en remplissant le formulaire en ligne accessible sur internet :

[www.encombrants.sicovad.fr](http://www.encombrants.sicovad.fr) ou par téléphone au 03 55 19 00 20 pendant la période de demande qui correspond à votre commune.

### Horaires des déchèteries

Ils sont disponibles sur internet :

[www.sicovad.fr/pratique](http://www.sicovad.fr/pratique) ou au 0 800 109 701 (appel gratuit).

